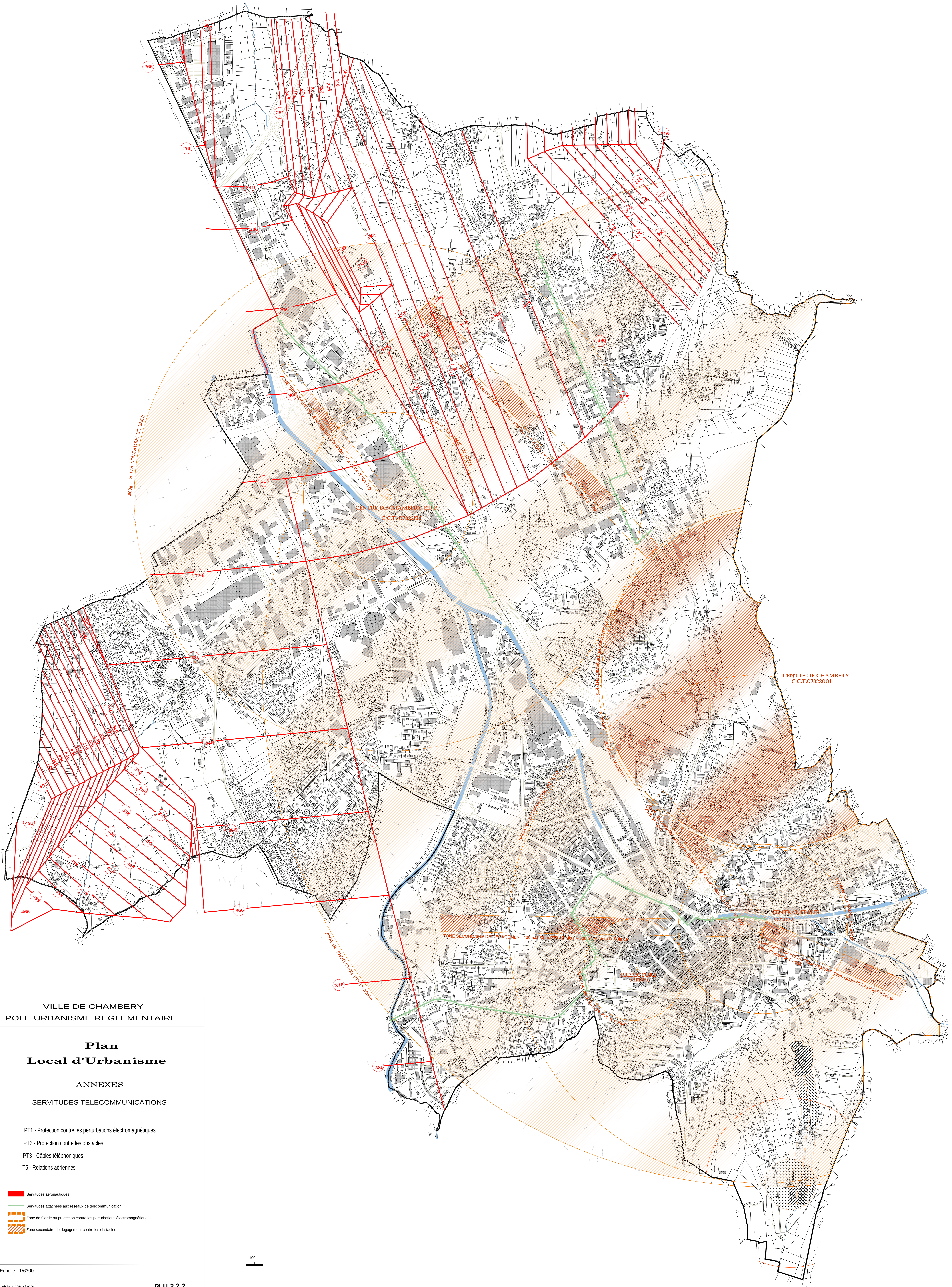




VILLE DE CHAMBERY
POLE URBANISME REGLEMENTAIRE

Plan

Local d'Urbanisme

ANNEXES

SERVITUDES TELECOMMUNICATIONS

PT1 - Protection contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Protection contre les obstacles

PT3 - Câbles téléphoniques

T5 - Relations aériennes

Servitudes aéronautiques

Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication

Zone de Garde ou protection contre les perturbations électromagnétiques

Zone secondaire de dégagement contre les obstacles

Echelle : 1/6300

Fait le : 23/01/2006

PLU-3.3.2